

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP, TENUE LE 2 DÉCEMBRE 2025, VIA TEAMS, À 19 H.

Étaient présents :

Nom	Statut	Conseil d'établissement des écoles
Émilie Benoit	Représentante	Moisson-d'Arts, La Chanterelle, Notre-Dame-du-Sourire et Riou
Jessica Poirier	Représentante	Vents-et-Marées et Desbiens
Philippe Lapierre	Représentant	des Vieux-Moulins et Saint-Modeste
Andrée-Anne Landry	Représentante	Roy et Joly
Kaden Viel	Représentant	internationale Saint-François-Xavier
Hélène Grand'Maison	Représentante	La Croisée I et II
Mireille Drapeau (arrivée à 19 h 14)	Substitut	La Croisée I et II
Kelly Sirois	Substitut	de la Grande-Ourse
Barbara St-Pierre Tanguay	Représentante	Notre-Dame-du-Portage et Les Pèlerins
Amélie April	Substitut	Lanouette
Jessica Lavoie	Représentante	Hudon-Ferland, Sainte-Hélène et Saint-Louis (Saint-Joseph)
Blake Love	Représentant	Saint-Philippe, Notre-Dame et J.-C.-Chapais
Dominique Côté	Représentante	Sacré-Cœur
Rachel Rioux	Représentante	des Vents-et-Marées, de la Pruchière et de l'Amitié
Claude Beaulieu	Représentant	secondaire de Rivière-du-Loup
Claude Beaulieu	Représentant	CCSEHDAA

Étaient absents :

Conseil d'établissement de l'école : Monseigneur-Boucher, Saint-Louis et Saint-Bruno de la Marée-Montante, de l'Orée-des-Bois et de l'Étoile-Filante polyvalente La Pocatière

Était sans représentation :

Conseil d'établissement de l'école : secondaire Chanoine-Beaudet

Étaient également présents :

Caroline Dufour, invitée (directrice générale par intérim)
Jérôme Maltais, invité (vice-président de la Fédération des comités de parents du Québec)
Hélodie Dionne, secrétaire d'assemblée

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM (À 19 H 01)

Après constatation du quorum, la présidente ouvre la séance par les salutations d'usage et souhaite la bienvenue à tous.

1.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 2 DÉCEMBRE 2025

CP-2025-12-1461

IL EST PROPOSÉ par Claude Beaulieu et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le projet d'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour du 2 décembre 2025
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance du 4 novembre 2025
- 1.4 Suivis au procès-verbal
- 1.5 Parole au public

2. DOSSIERS DE CONSULTATION

3. DOSSIERS DE DÉCISION

- 3.1 Formation aux parents

4. DOSSIERS D'INFORMATION

- 4.1 Informations de la direction générale
- 4.2 Prix reconnaissance de la Fédération des comités de parents du Québec – Implication parentale – Rappel
- 4.3 Programme de bourses « Une école dynamique, des parents engagés »

5. DOSSIERS DIVERS

- 5.1 Mot du président et correspondance
- 5.2 Rapport des représentants
 - a) Trésorier
 - b) Délégués FCPQ
 - c) Comité consultatif des services aux élèves HDAA
 - d) Comité consultatif du transport
 - e) Agent de communications

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Mardi 3 février 2026, à 19 h, via Teams

1.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 2025

CP-2025-12-1462

IL EST PROPOSÉ par Hélène Grand'Maison et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le procès-verbal de la séance du 4 novembre 2025 soit adopté tel que déposé.

1.4 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

Le point en lien avec la formation aux parents a été ajouté à l'ordre du jour de cette rencontre. Les résolutions en lien avec les dossiers de consultation ont été envoyées aux Services éducatifs jeunes.

Hélène Grand'Maison apporte les commentaires suivants en lien avec les points traités par la direction générale en novembre :

- Il avait été mentionné que les parents recevraient un courriel ou un message via Clic école concernant la campagne de sensibilisation à la communication bienveillante. Les parents ont mentionné ne pas avoir reçu de communication par rapport à ça.
- En lien avec la messagerie de Clic école, certains enseignants ont mentionné ne pas avoir été mis au courant et ne pas savoir comment ça fonctionne. Elle demande s'il est possible de faire un suivi afin que les enseignants aient les informations nécessaires.

Héloïdie Dionne fera les suivis nécessaires et informera les membres du comité de parents.

1.5 PAROLE AU PUBLIC

Jérôme Maltais, vice-président de la Fédération des comités de parents du Québec, se présente. Il explique qu'il est là pour voir comment notre comité de parents fonctionne et pour nous aider.

4. DOSSIERS D'INFORMATION

4.1 INFORMATIONS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Madame Caroline Dufour, directrice générale par intérim, vient rencontrer les membres du comité de parents afin de leur transmettre différentes informations. Elle répond aux questions des membres.

Organisme de participation parentale (OPP) :

Une vérification a été faite avec l'ensemble des directions d'école primaire. En résumé, environ le 2/3 de nos écoles ont un organisme de participation parentale. Pour les autres, les parents n'ont pas démontré d'intérêt à en avoir un. Toutefois, une relance est faite chaque année lors de l'assemblée générale de parents.

Les principaux mandats sont en lien avec les activités à l'école et à l'extérieur de l'école, les fêtes durant l'année, les campagnes de financement, la tenue de livres de la bibliothèque, etc.

Les OPP ont pour mission de favoriser la collaboration entre les parents et l'école afin d'améliorer la réussite et le bien-être des élèves. Elle rappelle que le rôle de l'OPP est de soutenir l'équipe-école et d'apporter des suggestions pour la vie de l'école (travail de collaboration).

Service de garde :

Chaque conseil d'établissement doit déterminer s'il ouvre ou ferme son ou ses services de garde durant la semaine de relâche.

Dans notre centre de services scolaire, nous n'avons pas beaucoup d'occasions de former le personnel des services de garde. Aussi, durant la semaine de relâche, deux journées complètes (lundi et mardi) seront dédiées à la formation du personnel de soutien, incluant les services de garde.

Une consultation est en cours auprès des parents afin de connaître leur besoin durant la semaine de relâche.

Ensuite, des discussions auront lieu en conseil d'établissement afin de discuter de la rentabilité de l'ouverture des services de garde et des résultats des sondages. Une décision sera prise ensuite.

3. DOSSIERS DE DÉCISION

3.1 FORMATION AUX PARENTS

Héloïdie Dionne confirme aux membres que le contrat de service avec SOS Nancy a été signé et que la facture pour la formation a été payée.

Il reste l'heure de début de la formation et la façon de se connecter à déterminer.

Après discussion, il est convenu de débiter la formation à 19 h 30 et que chacun se branche à la formation de chez lui.

Il sera important de faire plusieurs rappels via les pages Facebook, courriel, les Info-parents et affichage dans les écoles et les services de garde.

Dans la publicité, il sera important de mettre l'emphase sur le fait que regarder la formation en direct permet d'avoir accès à la période de questions.

4. DOSSIERS D'INFORMATIONS (SUITE)

4.2 PRIX RECONNAISSANCE DE LA FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS DU QUÉBEC – IMPLICATION PARENTALE – RAPPEL

Héloïdie Dionne rappelle aux membres de présenter le prix reconnaissance de la Fédération des comités de parents du Québec à leur conseil d'établissement.

Jérôme Maltais invite le comité de parents à participer aux catégories Argent et Ordre.

SUIVI : Retourner le lien Forms aux membres et mettre le point à l'ordre du jour de février.

4.3 PROGRAMME DE BOURSES « UNE ÉCOLE DYNAMIQUE, DES PARENTS ENGAGÉS »

Héloïdie Dionne informe les membres que les documents en lien avec le programme de bourses « Une école dynamique, des parents engagés » leur ont été transmis dans le courriel de convocation à la rencontre.

Elle rappelle que le budget est de 1 250 \$ et qu'un maximum de trois projets par acte d'établissement peut être présenté.

Les membres sont invités à en discuter lors de leur prochaine rencontre du conseil d'établissement.

Les documents seront transmis aux directions par courriel.

SUIVI : Transmettre les documents aux directions et envoyer le communiqué de l'an passé.

5. DOSSIERS DIVERS

5.1 MOT DU PRÉSIDENT ET CORRESPONDANCE

Héloïdie Dionne informe les membres que le comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA) a fait une demande pour avoir une page Facebook.

Après discussion, il a été convenu que si le CCSEHDAA a des publications à faire, celles-ci seront faites sur la page Facebook du comité de parents.

5.2 RAPPORT DES REPRÉSENTANTS

A) TRÉSORIER

Rachel Rioux informe du solde du budget du comité de parents, en date de ce jour : 4 637,21 \$.

B) DÉLÉGUÉS FCPQ

Les représentantes n'ont pas pu assister au conseil général de la semaine dernière.

Hélène Grand'Maison invite les membres à consulter le site Web de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ). On y trouve une foule de ressources pour les parents. La FCPQ a aussi un compte YouTube contenant plein de vidéos et de balados sur divers sujets.

C) COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HDAA

Il n'y a pas eu de rencontre.

D) COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT

Il n'y a pas eu de rencontre.

E) AGENT DE COMMUNICATIONS

Dominique Côté informe les membres qu'il n'y a pas eu de publications sur Facebook pour la Semaine des professionnels et professionnelles en éducation en raison d'un problème de courriel de sa part. Elle s'en excuse.

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE ET DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

CP-2025-12-1463

IL EST PROPOSÉ par Claude Beaulieu et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE la séance soit levée à 19 h 49.

Prochaine rencontre : Le mardi 3 février 2026, à 19 h, via Teams.

Héloïdie Dionne, secrétaire d'assemblée

Jessica Poirier, présidente